

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 AVRIL 2012**

Membres en exercice :
17
Membres présents :
13
Suffrages exprimés :
14

L'an deux mille douze, le dix avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-France THERON, Maire.

Date de la convocation : **06 avril 2012.**

Présents : Marie-France THERON (Maire), Jean-Claude PEREZ, Corine BLANCHARD, Claudie MARQUETON, Noël COURTIN (Adjoints), Didier CAZIMAJOU, Michel COUSSEAU, Thierry RENAUD, Ghislaine GIFFARD, Pascal MORTIER, Stéphanie BAYLE, Jean-Claude VACHER, Christiane CAZIMAJOU (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Patrick DESVAUX (pouvoir à Didier CAZIMAJOU).

Absents : Dominique HAVERLAN, Stéphane ENGEL, Fanny JACQUE.

Secrétaire de séance : Ghislaine GIFFARD.

PREAMBULE

Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du Conseil municipal du mardi 13 mars 2012. Aucune observation n'étant formulée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

VOTE DES TAXES LOCALES D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2012

Le Conseil municipal, considérant les bases d'imposition prévisionnelles pour 2012 communiquées par les Services de l'Etat, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux de 2011, soit pour 2012 :

	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	16,66%	16,66%
Taxe sur le foncier bâti	22.16%	22,16%
Taxe sur le foncier non bâti	63,70%	63,70%

Un produit attendu estimatif de 735.572,00 € à l'article 73111 du budget communal 2012.

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. Noël COURTIN, Adjoint au Maire, présente les propositions de subventions pour 2012.

M. Michel COUSSEAU, responsable de l'association « Le Guidon Portésien » sort de la salle et ne participe pas au vote.

Mme GIFFARD, conseillère municipale, membre de la Commission des finances, donne des détails sur la course du Tour du Canton, qui réunira plus de 200 participants, ce qui justifie l'attribution d'une subvention conséquente. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer, au titre de l'année 2012, les subventions suivantes :

Association	Montant
ADELFA (protection contre la grêle)	200,00 €
Anciens combattants (AFN)	300,00 €
ARRREUH	700,00 €
Boules lyonnaises de Portets	1 000,00 €
CAP section athlétisme	1 000,00 €
CAP section gymnastique volontaire	700,00 €
CAP section judo aikido	2 000,00 €
Club "Bel automne"	750,00 €
Club de tennis	700,00 €
Club Omnisport Portésien (COP)	250,00 €
Festes baroques – subvention exceptionnelle	300,00 €
GDSA (lutte contre les frelons asiatiques)	200,00 €
La Clé des Vignes	8 000,00 €
Le Guidon portésien	1 000,00 €
Le Guidon portésien – subvention exceptionnelle	2 000,00 €
Le Prado	50,00 €
MLCA - Beautiran	300,00 €
Portensis	500,00 €
S.C.P.L. football club	3 000,00 €
Syndicat de chasse de Portets	600,00 €
Parents d'élèves "Les Mainatjons" – subvention exceptionnelle	600,00 €
TOTAL	24 150,00 €

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE CULTUREL LA FORGE

Le Conseil municipal, compte tenu que les tarifs de location de l'Espace culturel La Forge n'ont pas subi de modification depuis septembre 2010 (particuliers) et janvier 2010 (entreprises, associations et comités d'entreprises) et considérant la construction de la salle traiteur qui améliorera les conditions d'accueil décide, à l'unanimité, de modifier les tarifs de location comme suit :

1/Location aux particuliers :

	PORTETS		HORS PORTETS	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Foyer seul (inclus tables et chaises)	610,36 €	73000 €	794,31 €	950,00 €
Location matériel son et lumière	167,22 €	200,00 €	167,22 €	200,00 €
Régisseur pour animation foyer	351,17 €	420,00 €	35,17 €	420,00 €
Forfait ménage	83,61 €	100,00 €	83,61 €	100,00 €
Journée supplémentaire	108,69 €	130,00 €	108,69 €	00,00 €

2/Location aux entreprises :

	1 jour ou par jour		2 jours		Par jour supplémentaire	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.		
Foyer seul (inclus tables et chaises) – 1 jour	950,00 €	1.136,20 €	1.470,00 €	1.758,12 €	350,00 €	418,00 €
Location matériel son et lumière	200,00 €	239,20 €	/	/	/	/
Régisseur pour animation foyer	380,00 €	454,48 €	76,00 €	908,96 €	/	/
Forfait ménage	100,00 €	119,60 €	/	/	/	/
Foyer + salle de spectacle (+ régisseur et ménage)	2.000,00 €	2.392,00 €	2.600,00 €	3.109,60 €	400,00 €	478,40 €
Montage/démontage des gradins	550,00 €	657,80 €	/	/	/	/

3/Location aux associations et comités d'entreprises :

	PORTETS		HORS PORTETS	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Foyer seul (inclus tables et chaises)	125,41 €	15000 €	794,31 €	950,00 €
Location matériel son et lumière	167,22 €	200,00 €	167,22 €	200,00 €
Régisseur pour animation foyer	351,17 €	420,00 €	35,17 €	420,00 €
Forfait ménage	83,61 €	100,00 €	83,61 €	100,00 €
Journée supplémentaire	100,33 €	120,00 €	125,41 €	50,00 €
Foyer + salle de spectacle (+régisseur et ménage)	585,28 €	700,00 €	1.337,79 €	1.600,00 €
Montage/démontage des gradins	459,86 €	550,00 €	459,86 €	550,00 €
Journée supplémentaire	125,41 €	150,00 €	434,78 €	20,00 €

Ces tarifs sont applicables à compter du 01 janvier 2013.

DEMANDE DE PRET RELAIS T.V.A.

Le Conseil municipal, compte tenu des investissements importants réalisés cette année et de la masse de FCTVA que ceux-ci généreront en 2014, décide, à l'unanimité, de contracter un prêt relais TVA, selon les spécifications suivantes :

- Montant : 150.000,00 €
- Durée du prêt : 2 ans
- Amortissement : in fine
- Différé d'amortissement : 1 an
- Paiement des intérêts : annuel
- Taux : 3,55 %
- Remboursement anticipé possible à tout moment, partiel ou total
- Frais de dossier : 70,00 €

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CLOCHES ET DU PARATONNERRE DE L'EGLISE

Le Conseil municipal, accepte, à l'unanimité, la proposition de contrat d'entretien annuel des cloches et du paratonnerre de l'église présenté par la Société N.H.P. SERVICES soit un coût de 150,00 € HT (179,40 € TTC) et autorise le Maire à signer ledit contrat.

INSTALLATION DE LA VIDEO PROTECTION : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal, par 13 voix « POUR » et 1 voix « OCNTRE » (Mme Stéphanie BAYLE) approuve le projet d'installation de la vidéo protection (city stade, place de la mairie), adopte le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Système de vidéo protection	15.759,90 €	Subvention de l'Etat (50%)	7.879,95 €
Total HT	15.759,90 €	Autofinancement	7.879,95 €
TVA 19,60 %	3.088,94 €	TVA 19,60 %	3.088,94 €
Montant TTC	18.848,84 €	Total	18.848,84 €

et autorise le Maire à établir les demandes de subventions et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

AMENAGEMENT DE BOURG : ECLAIRAGE PUBLIC. DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG

Cette délibération n'étant pas à l'ordre du jour, Mme le Maire demande au Conseil municipal s'il veut en délibérer : accord, à l'unanimité.

Le Conseil municipal sollicite, à l'unanimité, l'aide financière du SDEEG pour l'éclairage public de l'aménagement de bourg (parc du Chéret) dont le montant total s'élève à 38.250,00 € TTC.

REALISATION DE PLATEAUX TRAVERSANTS ET D'UN MINI GIRATOIRE – DEMANDE DE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite du Conseil Général de la Gironde l'autorisation de réaliser les travaux suivants dont le projet a été établi par M. François BOYE, géomètre :

- Un plateau traversant, Route de Rapin
- Un plateau traversant, Route de Langoiran
- Un plateau traversant et d'un mini giratoire, Route de l'Hospital.

et sollicite l'établissement d'une convention puisqu'il s'agit de voies départementales.

REALISATION DE PLATEAUX TRAVERSANTS ET D'UN MINI GIRATOIRE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Département et de toute autre collectivité pouvant accorder son aide financière pour les travaux suivants :

- Un plateau traversant, Route de Rapin : coût = 19.120,00 € HT
- Un plateau traversant, Route de Langoiran : coût = 12.220,00 € HT
- Un plateau traversant et un mini giratoire, Route de l'Hospital : coût = 15.190 € HT + 42.285,00 € HT.

REHABILITATION DE LA MAISON DU CHERET – AVENANT N°1 POUR LES LOTS 1 ET 2

Compte tenu du mauvais état du plancher existant, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'en assurer le remplacement et accepte les avenants suivants :

Pour l'entreprise W. KOLHER :

	Montant HT	TVA 19,60 %	Montant TTC
Montant initial du marché	91.540,74 €	17.941,99 €	109.482,73 €
Avenant	2.265,00 €	443,94 €	2.708,94 €
Nouveau montant du marché	93.805,74 €	18.385,93 €	112.191,67 €

Pour l'entreprise RIBEAUT-QUENTIN :

	Montant HT	TVA 19,60 %	Montant TTC
Montant initial du marché	65.175,89 €	12.774,47 €	77.950,36 €
Avenant	3.112,50 €	610,05 €	3.722,55 €
Nouveau montant du marché	68.288,39 €	13.384,52 €	81.672,91 €

CREATION D'UNE SALLE TRAITEUR ET D'UN PORCHE D'ENTREE A L'ESPACE CULTUREL LA FORGE - CHOIX DES ENTREPRISES

Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la décision de la CAO et retient les entreprises suivantes pour le marché relatif à la création d'une salle traiteur et d'un porche d'entrée à l'Espace culturel la Forge :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1 – Gros œuvre	Sté Auxiliaire de Construction (SAC) – Ménaudon Sud – 47180 STE BAZEILLE	17.840,00 €	21.336,64 €
2 – Charpente, couverture	Ets LAURENT – 37bis, Le Bourg – 33210 COIMERES	18.197,96 €	21.764,76 €
3 - Menuiseries	Technic Isolation – 33190 GIRONDE-SUR-DROPT	6.390,24 €	7.642,72 €
4 - Plâtrerie	Ets LASSERRE – 9bis, Avenue Gabriel Chaigne – 33190 LA REOLE	1.246,00 €	1.490,21 €
5 - Carrelage	OMNIUM DES CARRELAGES – 8, rue Paul Gros – 33270 FLOIRAC	7.187,67 €	8.596,45 €
6 - Peinture	SARL Jean-Claude MATE – 2bis, chemin de Cassagne – 33490 ST MACAIRE	650,00 €	777,40 €
7 - Plomberie	SV Chauffage – 3, avenue Jules Verne – 33700 MERIGNAC	1.383,94 €	1.655,19 €
8 - Electricité	SARL EGCI – 17, avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC	2.886,84 €	3.452,66 €
	TOTAL	51.718,72 €	61.855,58 €

VOTE DU BUDGET 2012 - COMMUNE

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget 2012 de la Commune qui se présente ainsi :

- o Section de fonctionnement :
 - Dépenses = 1.994.431,37 €
 - Recettes = 1.994.431,37 €
- o Section d'investissement :
 - Dépenses = 2.165.307,98 €
 - Recettes = 2.315.307,98 €

VOTE DU BUDGET 2012 – LA FORGE

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget 2012 de l'Espace Culturel La Forge qui se présente ainsi :

- o Section de fonctionnement :
 - Dépenses = 216.442,60 €
 - Recettes = 216.442,60 €
- o Section d'investissement :
 - Dépenses = 166.380,46 €
 - Recettes = 166.380,46 €

REPRESENTATION EN JUSTICE SUITE A DEGRADATION DE VITRES A LA BIBLIOTHEQUE

Suite aux dégradations commises à la bibliothèque dans la nuit du 15 au 16 juin 2009, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **CONSIDERANT** que demander des dommages et intérêts pénaliserait plus les responsables légaux des jeunes auteurs des dégradations ;
- **CONSIDERANT** qu'une demande de travaux d'intérêt général serait plus pédagogique ;
- **SOLLICITE** de Mme le Juge des enfants du Tribunal d'ANGOULEME que, si une condamnation est prononcée, elle prenne la forme de travaux d'intérêt général.

TRANSPORTS SCOLAIRES : RENOUELEMENT DES CONVENTIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention de transport scolaire pour la période 2012/2018.

ETAT DES MARCHES PASSES DURANT L'EXERCICE 2011

En application de l'article 133 du Code des Marchés Publics, le Conseil municipal prend acte des marchés passés durant l'exercice 2011 :

Tranches HT	Objet	Attributaire	Montant HT
De 4.000 € à 19.999,99 €	Création classe maternelle et son dortoir	M. Jacques DURAND (Maîtrise d'œuvre) 33000 BORDEAUX	8.500,00 €
	Réhabilitation de la maison du Chéret	MLS AQUITAINE (Plafonds suspendus) 33380 MIOS	6.517,50 €
		EURL LABAT (Carrelage) 47700 CASTELJALOUX	14.636,95 €
		ARHELEC (Plomberie) 47200 - MARMANDE	5.266,96 €
		EURL CABANAT (Electricité) 33760 - FRONTENAC	19.908,59 €
		ARHELEC (Climatisation) 47200 - MARMANDE	17.251,97 €
De 20.000 € à 49.999,99 €	Réhabilitation de la maison du Chéret	M. Jacques DURAND (Maîtrise d'œuvre) 33000 BORDEAUX	20.000,00 €
		SARL PERROY (Menuiseries) 33211 LANGON CEDEX	27.517,48 €
		AQUITAINE ISOL (Plâtrerie) 33700 MERIGNAC	38.926,00 €
		MATE Jean-Claude (Peinture) 33490 ST MACAIRE	25.957,15 €
		SCHINDLER (Ascenseur) 31400 - TOULOUSE	24.000,00 €
	Aménagement du Centre Bourg	A2S (Plantations) 33650 MARTILLAC	41.935,80 €
De 50.000 € à 89.999,99 €	Réhabilitation de la maison du Chéret	EURL W. KOLHER (Gros œuvre) 33320 EYSINES	91.540,75 €
		RIBEAUT QUENTIN (Charpente – couverture) 33640 PORTETS	65.177,42 €
	Aménagement du Centre Bourg	BOUYRIE DE BIE (Jeux – mobilier) 40560 MESSANGES	73.656,52 €
De 90.000 € à 134.999,99 €	Aménagement du Centre Bourg	STR – EIFFAGE (V.R.D.) 33370 LOUPES	496.845,00 €
TOTAL HT			975.638,09 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23H00.